

14 Mai 2018
Pour diffusion immédiate

CSE: **RFR**

Chalice Gold complète la vérification diligente

Ressources Renforth inc. (CSE – RFR) (“Renforth” ou la “Société”) annonce que Chalice Gold Mines Limited (ASX – CHN / TSX – CXN) (“Chalice”) a complété sa vérification diligente et choisi de poursuivre l’option sur la propriété Denain-Pershing, de Renforth, tel qu’annoncé précédemment. Selon les termes de l’entente d’option, un paiement de 50 000 \$ a été versé à Renforth. Sous réserve des conditions convenues par les parties, Chalice devrait participer au prochain financement de Renforth, à la hauteur de 250 000 \$, devant être finalisé avant le 31 mai 2018.

Afin d’obtenir un intérêt de 80% dans la propriété Denain-Pershing, à l’intérieur d’une période de trois ans, Chalice doit effectuer des paiements à Renforth totalisant 200 000 \$ et investir 1 250 000 \$ en travaux sur la propriété. Une fois que Chalice aura acquis sa participation de 80%, une coentreprise 80/20 sera formée entre Chalice et Renforth.

Pour plus d’informations:
Ressources Renforth inc.
Nicole Brewster, présidente et chef de la direction
Tél.: 416-818-1393
Courriel: nicole@renforthresources.com
65 Front Street Est, Bureau 200, Toronto, Ontario M5E 1B5

Aucune autorité en valeurs mobilières n’a approuvé ni désapprouvé le contenu de ce communiqué de presse.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs. Ces énoncés ne garantissent pas les résultats futurs et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats prévus dans les énoncés prospectifs sont décrits dans la plus récente notice annuelle de la société déposée sur SEDAR. Les investisseurs et les autres lecteurs qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la société devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés dans la notice annuelle ainsi qu’aux incertitudes qu’ils sous-tendent et aux risques qu’ils comportent. La société est d’avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n’y a aucune garantie que ces attentes s’avéreront exactes et par conséquent, l’on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce communiqué. Ces énoncés sont établis en date du présent communiqué de presse.